



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 05 décembre 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	14	17

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2023Date d'affichage de l'ordre du jour : 1^{er} décembre 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le cinq décembre à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du premier décembre deux-mil-vingt-trois, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Madame DELESTRE, Nathalie, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel

Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Monsieur PELFRÈNE Daniel.

Madame NÉE Amélie

Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Secrétaire de séance : Madame DELESTRE Nathalie a été nommée secrétaire de séance.

2023 / 094 – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Par délibération n° 2023 / 079 du 07 novembre 2023, le conseil municipal délibérait pour créer un poste d'adjoint d'animation à 28/35^{ème} et un poste d'adjoint technique à 10/35^{ème} et supprimer un poste d'adjoint d'animation à 18/35^{ème} et un poste d'adjoint technique à 20/35^{ème}.

Par conséquent, il convient de mettre à jour le tableau des emplois de la manière suivante :

Tableau des emplois au 05 décembre 2023

SERVICES	NOMBRE DE POSTES	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES	OBSERVATIONS
<u>Technique :</u> - Adjoint technique territorial - Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	3 1	35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème}	Pourvus Pourvu au 01/01/2024
<u>École :</u> - Adjoint technique territorial - Adjoint technique territorial - Adjoint technique territorial - Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	1 1 1 2	8/35 ^{ème} 10/35 ^{ème} 28/35 ^{ème} 35/35 ^{ème}	Pourvu Non-pourvu Pourvu Pourvus
<u>Mairie :</u> - Rédacteur territorial - Adjoint administratif territorial - Adjoint administratif territorial	1 1 1	35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème} 17/35 ^{ème}	Pourvu Pourvu Non-pourvu

Date d'affichage de la présente délibération

Le 12 décembre 2023



Animation :			
- Adjoint territorial d'animation	1	16/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint territorial d'animation	1	28/35 ^{ème}	Pourvu
Patrimoine :			
- Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	6/35 ^{ème}	Pourvu

Le conseil municipal est invité à délibérer pour approuver le tableau proposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le tableau des emplois proposé.

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COILLER**

